



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Secrétariat général
Etat-major spécial coronavirus

Campagne de vaccination contre le COVID-19

Berne, le 9 novembre 2021

Infolettre 3 destinée aux lieux de vaccination

Mesdames, Messieurs,

COVID-19 : vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm

Vous trouverez ci-après des informations sur les recommandations relatives à la vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm élaborées par la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV).

Une vaccination de rappel est recommandée aux groupes de personnes suivants à titre de protection contre le COVID-19, au plus tôt six mois après la primovaccination complète avec un vaccin à ARNm :

- **les personnes âgées de 65 ans et plus**
- **les personnes résidant ou prises en charge dans des établissements médico-sociaux (EMS) et des structures d'accueil de jour pour personnes âgées**

Au cas par cas, un rappel peut être administré aux personnes de moins de 65 ans, si elles le souhaitent. Le médecin traitant doit au préalable analyser le rapport bénéfice-risque et délivrer une attestation ad hoc. Cette exception s'applique :

- **aux personnes vulnérables atteintes de maladies chroniques à haut risque** (cf. définition des maladies au chapitre 3.2 des recommandations de vaccination avec des vaccins à ARNm contre le COVID-19 de la CFV et de l'OFSP). La vaccination est alors administrée dans le cadre de l'autorisation de Swissmedic (*on label*).
- **les professionnels de la santé et le personnel accompagnant les personnes vulnérables**
Dans le cas des personnes de moins de 65 ans qui ne sont pas vulnérables, la vaccination a lieu hors indication (*off label*) et doit être documentée en tant que telle dans VacMe.

De plus amples informations se trouvent sur le site internet du canton sous : www.gef.be.ch > Thèmes > Coronavirus > Vaccination > Informations sur la vaccination à l'intention des professionnels de la santé- Nous vous renvoyons notamment aux documents suivants :

- [Recommandations relatives à la vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm](#)
- [Communiqué aux parties prenantes du 4 novembre 2021](#)

Remarque au sujet des vaccins utilisés dans le cadre des vaccinations de rappel en cabinet médical et en pharmacie

Comme pour la primovaccination, seul le vaccin Spikevax® de Moderna peut être utilisé par les cabinets médicaux et les pharmacies pour les vaccinations de rappel. Les personnes qui ont reçu le vaccin Comirnaty® (Pfizer-BioNTech) dans le cadre de la primovaccination peuvent se faire administrer le vaccin Spikevax® (Moderna) pour le rappel. Dans ce cas, il s'agit d'un **vaccin hétérologue (combinaison de vaccins)**.

A noter que par rapport à la primovaccination, seule **une demi-dose (0,25 ml)** du vaccin Spikevax® (Moderna) est nécessaire dans le cadre du rappel vaccinal. Veuillez vous référer à cet égard à la dernière version de la [procédure de prélèvement et d'administration des vaccins COVID-19](#).

Pour rappel, seules les **personnes en bonne santé de 16 ans et plus** peuvent se faire vacciner en pharmacie. La nouveauté réside dans le fait que **toutes** les personnes de plus de 16 ans – y compris de plus de 65 ans – peuvent se faire vacciner contre le COVID-19 en pharmacie, pour autant que la pharmacienne ou le pharmacien les juge en bonne santé.

Remarque sur la commande de vaccins :

Etant donné qu'une demi-dose de vaccin Spikevax® (Moderna) doit être administrée à titre de rappel vaccinal, un flacon est suffisant pour 24 rappels vaccinaux. Un nouvel article contenant suffisamment de

matériel a donc été mis à disposition sur le service de commande en ligne. Attention : des retards de livraison sont susceptibles de se produire en raison de la forte demande prévue dans les EMS.

Personnes présentant une immunodéficience sévère

Les personnes immunodéficientes doivent recevoir un schéma de primovaccination à trois doses de vaccins à ARNm. Cette recommandation s'applique dorénavant indépendamment du titre d'anticorps mesuré après la deuxième dose. L'indication et le moment optimal pour une vaccination de rappel après une primovaccination à trois doses restent encore à déterminer.

Offensive en faveur de la vaccination

Le canton de Berne soutient l'offensive nationale en faveur de la vaccination en proposant de nombreuses offres d'information et de vaccination faciles d'accès. A l'occasion de la semaine de vaccination du 8 au 14 novembre 2021, des équipes mobiles supplémentaires ont été déployées, le camion de vaccination effectue une nouvelle tournée et quatre points de vaccination temporaires ont été aménagés dans les centres commerciaux de Ikea Lyssach, Shopyland Schönbühl, Panorama-Center à Thoune et Westside à Berne-Brünnen. Des points d'information sont mis en place dans chacun de ces lieux pour renseigner les personnes qui ont des questions sur le coronavirus. La mission de ces équipes est double : offrir des conseils et administrer le vaccin.

Vous pouvez contribuer à diffuser les informations sur la vaccination contre le COVID-19 en téléchargeant le matériel d'information (voir annexe ou liens ci-dessous), en l'affichant ou en le disposant de manière visible et en le remettant à votre patientèle.

- [Informations sur la semaine de vaccination](#)
- [Matériel d'information sur le COVID-19 en plusieurs langues](#)

Vous trouverez toutes les autres informations utiles concernant la semaine de la vaccination dans le canton de Berne sous le lien suivant :

- www.be.ch/corona

Les points de contact habituels restent à votre disposition :

Si vous rencontrez des problèmes techniques avec VacMe : application-sls@vacme.ch / 031 511 59 85

En cas de question générale sur les vaccins : dispo.vac@be.ch / 031 636 98 27

En cas de question médicale : med.vac@be.ch (professionnel-le-s de la santé uniquement)

En vous remerciant vivement de votre engagement et de votre précieux soutien dans la lutte contre la pandémie, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Stefan Bähler
Responsable de la vaccination contre le COVID-19
pour l'état-major spécial coronavirus
du canton de Berne



Luca Siffert, dr. en sc. nat.
Responsable de la logistique
pour l'état-major spécial coronavirus
du canton de de Berne